



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9199^e séance

Mardi 22 novembre 2022, à 15 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Opong-Ntiri (Ghana)

Membres :

Albanie	M. Spasse
Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Zhang Jun
Émirats arabes unis	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M ^{me} Broadhurst Estival
Gabon	M ^{me} Koumby Missambo
Inde	M ^{me} Kamboj
Irlande	M ^{me} Moran
Kenya	M. Abbas
Mexique	M. Ochoa Martínez
Norvège	M ^{me} Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Arabie saoudite et le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Dans cet exposé, je compte donner au Conseil de sécurité un aperçu de la situation au Yémen après l'expiration officielle de la trêve le 2 octobre et faire le point sur les efforts de médiation en cours et la voie à suivre.

Sept semaines se sont écoulées depuis l'expiration de la trêve nationale au Yémen, négociée par l'ONU. Pendant cette période, malgré des incidents préoccupants et l'expiration de la trêve, on n'est heureusement pas revenu à une guerre totale. À cet égard, je prends note des décisions courageuses et difficiles prises afin d'éviter cette voie.

Cependant, ces dernières semaines, Ansar Allah a mené des attaques contre des terminaux pétroliers et des ports situés dans les provinces du Hadramout et de Chaboua, afin de priver le Gouvernement yéménite de sa principale source de recettes, à savoir l'exportation de pétrole. Ces attaques, dont la dernière s'est produite hier dans le port de Dabba dans la province du Hadramout, ont des répercussions économiques importantes. Les attaques contre les infrastructures pétrolières et les menaces contre les compagnies pétrolières compromettent le bien-être de l'ensemble du peuple yéménite. Elles risquent de déclencher une escalade militaire et économique, un schéma que nous avons déjà observé au dans la guerre du Yémen. Au-delà du risque d'escalade

de la violence et de l'affaiblissement des efforts de médiation en cours, les attaques contre les infrastructures civiles sont interdites par le droit international humanitaire. Comme nous le dira M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication, ces attaques peuvent également entraîner une nouvelle détérioration de la situation économique et, par ricochet, de la situation humanitaire.

Même si le niveau général de la violence n'a que légèrement augmenté par rapport à la période de trêve de six mois, ces dernières semaines nous avons observé une augmentation inquiétante des incidents à Mareb et à Taëz, notamment des incidents ayant entraîné des victimes civiles. Ces incidents révèlent à quel point la situation reste fragile, et ils mettent en évidence, une fois de plus, la nécessité pour les parties de parvenir d'urgence à un accord pour renouveler la trêve. Je demande de nouveau aux parties de faire preuve de la plus grande retenue pendant cette période cruciale.

L'absence jusqu'à présent d'une escalade militaire de grande ampleur a favorisé la poursuite de mes discussions avec les parties, ainsi qu'avec les pays de la région. Cela a également permis la poursuite des activités menées dans le cadre de la trêve, telles que les vols réguliers entre Amman et l'aéroport international de Sanaa et les livraisons de carburant au port de Hodeïda, au profit du peuple yéménite. L'Organisation poursuit ses efforts pour convaincre les parties de renouveler et d'élargir la trêve. Dans ce contexte, je tiens à remercier les pays de la région, notamment le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, pour les efforts coordonnés qu'ils déploient en appui à ceux de mon bureau. Étant donné l'évolution des situations militaire et économique que je viens d'évoquer, il est essentiel que les discussions en cours aboutissent à des résultats positifs dans les meilleurs délais. Outre les efforts liés au renouvellement de la trêve, j'engage les parties non seulement à étendre la trêve, mais aussi à entamer des discussions en vue d'un règlement plus global du conflit. Je leur ai présenté des idées et des options sur les mesures à prendre, et je répète mon message : la communauté internationale et surtout le peuple yéménite attendent d'elles qu'elles fassent preuve d'un engagement concret en faveur d'un règlement pacifique du conflit.

Les événements récents me confortent dans ma conviction qu'il faut sans attendre remédier aux problèmes humanitaires et économiques urgents, si nous voulons éviter que la situation des civils ne se détériore davantage. Toutefois, c'est uniquement dans le

cadre d'un règlement global du conflit que l'on pourra trouver des solutions plus durables. Pour être durables, bon nombre des questions économiques envisagées, comme celle de la gestion des recettes pour le paiement des salaires, nécessitent que les parties coopèrent entre elles. C'est pourquoi je souhaite que les parties au conflit non seulement renouvellent la trêve, mais aussi, et surtout, s'engagent à prendre des mesures en vue d'un règlement global du conflit. Un processus politique placé sous les auspices de l'ONU sera nécessaire pour parvenir à un tel règlement, et plus tôt nous pourrions sérieusement commencer ce processus, plus grandes seront nos chances d'inverser les répercussions dévastatrices de cette guerre. J'ai présenté différentes options aux belligérants à cet égard et je continuerai à plaider pour une approche dépassant les intérêts immédiats des parties au conflit.

Dans ce contexte, je voudrais réaffirmer ma conviction que, pour qu'un règlement soit durable, il doit reposer sur une large base et inclure toutes les composantes de la société yéménite, notamment les jeunes, la société civile et les femmes. La Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, est un sombre rappel, et pas seulement ce jour-là, mais tous les jours de l'année, des effets disproportionnés que continuent de subir les femmes au Yémen en raison du conflit ainsi que du rôle essentiel que celles-ci doivent jouer dans tous les aspects d'un règlement politique inclusif. Le temps ne joue pas en faveur des femmes yéménites, dont les droits fondamentaux, notamment la liberté de circulation, continuent à être violés. Cela concerne désormais toutes les femmes dans le nord, y compris celles qui sont membres du personnel des Nations Unies, et nous devons dire clairement que rien ne peut excuser de tels actes.

Je voudrais conclure en renouvelant ma profonde reconnaissance au Conseil de sécurité pour son appui soutenu. Son soutien continuera d'être crucial pour convaincre les parties d'abandonner les calculs à court terme au profit d'une coopération politique, économique et sécuritaire en vue d'un règlement durable du conflit au Yémen.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Ghelani.

M^{me} Ghelani (*parle en anglais*) : Comme l'Envoyé spécial l'a déjà mentionné, de nombreuses dispositions de la trêve continuent de s'appliquer malgré son expiration

le 2 octobre, ce qui constitue un sursis indispensable pour la population yéménite. Cependant, six mois ne suffisent pas pour récolter les dividendes humanitaires de la trêve et les personnes touchées par le conflit, dont certaines ont été déplacées à plusieurs reprises, nécessitent des garanties durables de paix avant de prendre la décision de rentrer chez elles pour y reconstruire leur vie. Elles doivent également constater des améliorations dans leur vie quotidienne, au-delà de la diminution des combats. De nombreuses personnes, en particulier dans les parties sud des lignes de front, nous ont dit qu'elles n'avaient pas encore vu les effets positifs de la trêve sur leurs moyens de subsistance et leur situation économique.

Des affrontements localisés continuent d'avoir des incidences négatives pour les civils dans certaines parties du pays. Nous restons préoccupés par la possibilité d'une reprise des hostilités à grande échelle au Yémen. Au cours de la dernière semaine d'octobre, à Taëz, selon un bilan vérifié, des bombardements et les tirs de tireurs embusqués ont coûté la vie à deux civils et en ont blessé huit autres, dont de nombreux enfants. Au début du mois, à Mareb, quatre civils déplacés ont été tués et au moins cinq autres ont été blessés lorsqu'un entrepôt d'armes a explosé en raison des combats. Les groupes vulnérables subissent les conséquences les plus importantes des affrontements. Selon des sources publiques, le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté de 43 % entre septembre et octobre.

Les mines terrestres et les engins non explosés continuent d'être responsables de la plus grande partie des victimes civiles. Comme nous l'avons dit dans de précédents exposés, la diminution des combats depuis avril a permis aux civils de se déplacer librement, mais cela a augmenté leur exposition aux mines terrestres et aux engins non explosés. Plus de 164 civils, dont 74 enfants, ont été tués ou blessés entre juillet et septembre. Trop souvent victimes de ces horribles dispositifs, les personnes qui s'efforcent de se rendre dans un établissement de santé, une école ou de rejoindre tout autre service essentiel, courent le risque d'être blessées, voire tuées.

Les parties au conflit doivent prendre toutes les précautions possibles pour protéger la population civile soumise à leur autorité contre les dangers résultant des opérations militaires, notamment en identifiant, marquant et décontaminant les zones dangereuses. Comme nous l'avons mentionné dans notre exposé du mois dernier (voir S/PV.9152), nous soulignons également la nécessité de renforcer l'appui aux projets de déminage et de faciliter l'importation de matériel.

Les menaces qui pèsent sur les civils au Yémen vont bien au-delà de l'impact immédiat des hostilités, notamment, comme cela a été dit, pour les groupes vulnérables exposés à des risques importants en matière de protection. Les migrants et les réfugiés sont également confrontés à de graves dangers. Depuis le début de l'année, plus de 50 000 migrants ont emprunté la route maritime qui relie la Corne de l'Afrique au Yémen en quête d'une vie meilleure. Le mois dernier encore, une autre embarcation de migrants a coulé, faisant trois morts et 28 disparus.

Plus de la moitié de la population yéménite continue de souffrir de la faim, qui s'attaque aux plus vulnérables. Comme mentionné dans notre exposé du mois dernier, de nouvelles estimations indiquent que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë entre octobre et décembre est légèrement inférieur à nos projections initiales du début de l'année 2022. C'est une très bonne nouvelle, mais elle n'éclipse pas le fait que 17 millions de personnes ne savent toujours pas d'où viendra leur prochain repas.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'arrivée récente, le 15 octobre, d'une cargaison de 14 000 tonnes de farine de blé dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, et du fait que trois autres cargaisons de céréales ont quitté l'Ukraine le 23 octobre et les 13 et 17 novembre.

Nous informons régulièrement le Conseil de sécurité de la situation de l'espace humanitaire qui chaque mois devient de plus en plus difficile. L'accès humanitaire est encore largement entravé par des obstacles bureaucratiques, des restrictions à la liberté de circulation et un degré d'ingérence inacceptable. La population civile fait là encore les frais de ces restrictions, les gens ne recevant pas en temps voulu les services et articles vitaux. Entre juillet et septembre, plus de 70 % des problèmes d'accès signalés, soit près de 500 sur 673, étaient dus à des obstacles bureaucratiques, la grande majorité d'entre eux ayant eu lieu dans des zones contrôlées par les houthistes.

Malgré tous nos efforts, ces limitations se sont répandues et enracinées. Ces derniers mois, les restrictions à la liberté de circulation imposées par les autorités houthistes de facto, qui touchent particulièrement le personnel et les bénéficiaires féminins, nous laissent moins de marge de manœuvre. Nous éprouvons des difficultés à préserver l'espace dont nous avons besoin pour fournir une aide humanitaire fondée sur les principes alors que, en particulier en cette période d'incertitude, nous devons en fait renforcer les services.

Nous avons récemment procédé à une évaluation systématique de tous les aspects des opérations d'aide. Dans la foulée, la communauté humanitaire s'efforce de résoudre les problèmes d'accès et de défendre l'espace humanitaire, tout en déployant des efforts pour que le principe de responsabilité, de transparence et de contrôle des opérations d'aide soit appliqué de façon encore plus rigoureuse.

En outre, la dégradation des conditions de sécurité expose de plus en plus les humanitaires aux détournements de voitures, aux enlèvements et autres incidents. Cette situation ne permet pas un accès sans danger, notamment dans les provinces d'Abiyan et de Chaboua, où nous devons de toute urgence intensifier nos opérations. Il y a eu une trentaine de cas de piraterie routière dans les zones contrôlées par le Gouvernement depuis le début de l'année. Cinq membres du personnel des Nations Unies sont toujours portés disparus après avoir été enlevés à Abiyan en février. Deux autres collègues des Nations Unies à Sanaa sont toujours détenus depuis plus d'un an. Nous réitérons nos appels répétés à la libération immédiate de tout le personnel. Nous saisissons également cette occasion pour rappeler à toutes les parties au conflit qu'en vertu du droit international humanitaire, elles doivent faciliter l'acheminement rapide et sans entrave des secours humanitaires destinés aux civils qui en ont besoin et respecter et protéger les travailleurs humanitaires et leur matériel.

Comme nous l'avons déjà indiqué au Conseil, l'instabilité économique persistante du Yémen et l'effondrement des services de base restent les principales causes des besoins humanitaires et laissent une grande partie de la population yéménite dépendante de l'aide. Cette dépendance est exacerbée par un déficit de longue date dans le financement du développement, qui entrave tout investissement dans des solutions à long terme. Nous sommes également préoccupés par le fait que la poursuite des attaques et des combats dans et autour des ports pourrait avoir des incidences négatives sur l'économie, comme cela a été mentionné, et pourrait par la suite conduire à une nouvelle détérioration de la situation humanitaire.

Alors qu'il reste à peine plus d'un mois avant la fin de l'année, le plan de réponse humanitaire n'est financé qu'à 55 %. Malgré toutes les difficultés, les organismes d'aide parviennent à atteindre 10,5 millions de personnes en moyenne chaque mois. Nous tenons à remercier tous les donateurs pour leur soutien, en particulier en ces temps d'incertitude économique mondiale, tout en appelant à un appui supplémentaire pour maintenir les services humanitaires qui sauvent des vies.

Je voudrais conclure en exprimant à nouveau la préoccupation avec laquelle j'ai entamé mon exposé : toute escalade des combats aura des conséquences dévastatrices pour le peuple yéménite et nous ramènera à la case départ. Les Yéménites ont besoin d'un retour à la normale pour pouvoir reconstruire leurs vies brisées. C'est maintenant qu'il faut agir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Ghelani de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Ghelani de leurs exposés d'aujourd'hui. Nous jugeons encourageant le fait que la plupart des mesures adoptées dans le cadre de la trêve restent en place malgré l'absence de reconduction en octobre, mais nous demandons que cesse le phénomène inquiétant des attaques terroristes perpétrées par les houthistes contre les navires internationaux. La prise pour cible de navires dans les ports de Dabba et de Qanaa, dans le sud du pays, constitue une grave menace pour la paix et risque d'empêcher des millions de Yéménites d'accéder aux produits de base. Nous appelons les houthistes à choisir la voie de la paix en recherchant un règlement politique négocié et dirigé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU.

La crise humanitaire continue de pâtir de difficultés étroitement liées les unes aux autres, et l'évaluation humanitaire indépendante interinstitutions a révélé que, malgré son volume croissant, une grande partie de l'aide était d'une qualité inacceptable. La paix relative des huit derniers mois n'a pas atténué les conséquences des années de guerre violente qui l'ont précédée. Pas moins de 17 millions de Yéménites sont toujours exposés à une crise d'insécurité alimentaire aiguë, et beaucoup d'autres devraient être touchés dans les années à venir. Cette crise humanitaire souligne l'importance que revêt l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui a récemment été renouvelée jusqu'en mars 2023. Ce mois-ci, l'Initiative a permis de faciliter l'importation de plus de 60 000 tonnes de blé au Yémen, et elle continuera d'être une importante bouée de sauvetage pour les Yéménites, comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui de la bouche de M^{me} Ghelani.

Les déplacements à l'intérieur du pays demeurent très répandus dans tout le Yémen. Pour celles et ceux qui choisissent de rentrer chez eux, les risques liés aux restes explosifs de guerre sont bien réels. Le Royaume-Uni

appuie les initiatives de déminage actuellement mises en œuvre et exhorte la communauté internationale à se mobiliser sur cette question.

À l'approche du lancement de la campagne mondiale « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », le Royaume-Uni réaffirme sa volonté d'œuvrer à la construction d'un avenir où toutes les femmes et les filles pourront vivre sans avoir à craindre la violence. Nous demandons la levée de l'obligation imposée aux Yéménites d'être accompagnées d'un *mahram*, à savoir un chaperon de sexe masculin, qui restreint directement leurs libertés.

Le seul moyen de régler définitivement tous ces problèmes est d'instaurer une paix à long terme. Comme je l'ai dit, cela passera par un règlement politique négocié et dirigé par les Yéménites sous l'égide de l'ONU. La trêve reste la meilleure perspective de progrès, et dans l'intérêt du peuple yéménite, cette occasion ne doit pas être gâchée.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Ghelani de leurs exposés d'aujourd'hui. Leur dévouement et les efforts qu'ils déploient pour faciliter le rétablissement de la paix méritent d'être salués.

Près de deux mois se sont écoulés depuis que la trêve a expiré le 2 octobre. Comme notre collègue du Royaume-Uni, nous jugeons encourageant que les principaux éléments de cette trêve continuent de tenir, mais nous demeurons profondément préoccupés par le fait que les houthistes ne soient pas parvenus à orienter les négociations sur la voie d'une paix plus durable et qu'ils aient au contraire pris des mesures à rebours de l'appui international fort et constant dont bénéficient les efforts de paix menés par l'ONU au Yémen.

Les récentes attaques terroristes perpétrées par les houthistes contre le terminal pétrolier de Dabba et le port maritime de Qanaa sont inacceptables. Elles constituent un affront au peuple yéménite et à l'ensemble de la communauté internationale. Ces attaques menées par les houthistes contre des navires marchands transportant des marchandises essentielles exacerbent directement les souffrances de la population yéménite et menacent de replonger le pays dans le conflit.

En outre, le 16 novembre, la marine des États-Unis a intercepté 170 tonnes de matières létales entrant dans la composition du carburant pour missiles et utilisées comme explosifs, qui étaient cachées à bord d'un navire en provenance d'Iran et à destination du Yémen. Les

composants de carburant saisis étaient suffisants pour permettre le lancement de plus d'une dizaine de missiles balistiques à moyenne portée.

Un groupe qui recherche la paix ne lance pas de frappes sur les ports maritimes et les terminaux pétroliers, interrompant ainsi les flux de fournitures humanitaires et de produits de base destinés aux habitants du pays. Un groupe qui recherche la paix ne tente pas d'importer secrètement du carburant pour alimenter des missiles à moyenne portée. Ces actes ne feront que paralyser davantage l'économie yéménite, entraîner une recrudescence du nombre de morts parmi les civils et exacerber la crise humanitaire.

Nous exhortons les houthistes à emprunter une autre voie : ils doivent saisir l'occasion qui leur est offerte et choisir de mettre fin à huit années de guerre dévastatrice. Nous appelons les houthistes à participer de bonne foi à des négociations conduites par l'ONU et à ramener le Yémen sur le chemin de la paix au moyen d'un règlement politique négocié et inclusif dirigé par les Yéménites. Des millions de Yéménites réclament la paix, la justice et la stabilité économique, et non pas davantage d'armes. Il n'y a pas de solution militaire à ce conflit.

La trêve a apporté des avantages considérables et salvateurs au peuple yéménite, notamment une baisse spectaculaire du nombre de victimes civiles, un accès accru au carburant et, pour la première fois depuis 2016, des vols commerciaux au départ de l'aéroport de Sanaa. La conclusion d'un accord sur un processus de paix placerait le Yémen sur la voie du relèvement et procurerait des avantages encore plus nombreux aux Yéménites, tels que le versement des salaires des fonctionnaires, l'ouverture de routes, l'augmentation du nombre de vols et la rationalisation des processus d'importation.

En dépit des divisions mondiales actuelles, il existe une remarquable unité autour d'une telle solution au Conseil de sécurité et dans toute la région. Nous nous félicitons que le Gouvernement yéménite continue d'appuyer les efforts consentis par l'ONU et que l'Arabie saoudite, Oman et d'autres pays de la région encouragent les initiatives en faveur de la paix. Nous saluons également la retenue dont ces partenaires ont fait preuve face aux récentes attaques commises par les houthistes.

Alors que nous cherchons à mettre fin au conflit, il importe que nous continuions d'étayer le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui a joué un rôle crucial en veillant à ce que les marchandises commerciales puissent être acheminées sans

entrave au Yémen, contribuant ainsi à remédier à la crise humanitaire. Bien que la crise financière immédiate du Mécanisme ait été évitée, il faut absolument qu'il dispose des fonds nécessaires pour poursuivre ses activités à long terme.

Enfin, je note qu'il est indispensable que nous maintenions la dynamique actuelle en vue de trouver une solution à la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Les fonds pour la première phase étant désormais en place, il est essentiel que nous évitions tout retard dans le déroulement de l'opération.

Les États-Unis restent déterminés à appuyer les efforts de paix déployés au Yémen. Les houthistes se trouvent aujourd'hui face au choix suivant : apporter la paix et la prospérité à tous les Yéménites ou poursuivre un cycle de violence inutile qui a détruit la vie d'un grand nombre de personnes. Les États-Unis exhortent les houthistes à négocier de bonne foi, à répondre aux appels des Yéménites à la justice et à l'application du principe de responsabilité et à manifester par la parole et les actes leur soutien à une paix inclusive et durable pour le pays.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens à remercier M. Hans Grundberg et M^{me} Reena Ghelani de leurs exposés.

Le Yémen a atteint une phase critique depuis la fin de la trêve, la milice terroriste houthiste poursuivant son attitude hostile envers le peuple yéménite et le Gouvernement légitime. Cela a eu pour effet de renforcer l'isolement des houthistes aux niveaux régional et international et de démontrer l'ampleur de la menace qu'ils représentent pour la sécurité et la paix régionales.

Depuis notre dernière séance sur le Yémen (voir S/PV.9152), la milice houthiste a lancé plusieurs attaques terroristes à l'aide de drones contre des installations pétrolières et des pétroliers dans les provinces du Hadramout et de Chaboua. Ces attaques, que mon pays condamne fermement, menacent gravement la navigation maritime internationale, les approvisionnements énergétiques mondiaux et l'économie yéménite. Les houthistes ont également bombardé des installations civiles et des camps de déplacés dans les provinces de Mareb et de Taëz, faisant des morts et des blessés parmi les civils, y compris des femmes et des enfants. De surcroît, ils ont bombardé des routes et des ponts, comme le pont reliant Lahj à la ville assiégée de Taëz. Les houthistes continuent de perpétrer les violations les plus odieuses, notamment en menant des campagnes d'intimidation et d'arrestation.

Ces crimes illustrent la détermination des houthistes à revenir à la situation qui prévalait avant la trêve au Yémen, alors que les acteurs régionaux et internationaux s'efforcent de la renouveler. Leurs crimes sont la copie conforme des tactiques employées par d'autres groupes terroristes pour atteindre leurs objectifs politiques en lançant des attaques contre les civils. Le Conseil présidentiel fait preuve d'une grande souplesse et d'une grande retenue, mais les milices houthistes restent elles fixées sur des conditions qui ne peuvent que paralyser les négociations. Même si plusieurs avantages de la trêve restent en place, notamment l'acheminement de produits dérivés du pétrole par le port de Hodeïda et l'arrivée de vols commerciaux à l'aéroport de Sanaa, les milices houthistes continuent de répondre à toutes les tentatives de rétablir le calme et de jeter des ponts par de nouvelles provocations. Un tel comportement n'est plus surprenant de la part d'un groupe qui cherche délibérément à faire échouer les négociations depuis le début de la crise.

Les Émirats arabes unis continuent d'appuyer fermement les efforts de l'Envoyé spécial visant à parvenir à un accord pour prolonger et élargir la trêve. Nous réaffirmons qu'un règlement pacifique est la voie normale à suivre pour mettre un terme au conflit et permettre au peuple yéménite d'entamer le processus de reconstruction et de consolidation. Il est temps de s'accorder sur une base solide pour relancer un processus politique global sous les auspices de l'ONU.

Les perspectives de paix au Yémen restent ouvertes, mais seulement si les houthistes s'engagent en faveur d'un règlement politique. Nous redisons notre vive préoccupation face aux violations incessantes de l'embargo sur les armes imposé en application des résolutions 2216 (2015) et 2624 (2022). La semaine dernière, près de 170 tonnes de matières explosives ont été saisies dans le golfe d'Oman par la marine des États-Unis. Nous affirmons que toute menace que le groupe terroriste houthiste fait peser sur les pays voisins, y compris les tirs de missiles et l'utilisation de drones, est considérée comme une agression directe contre ces pays et suscitera une réaction immédiate et ferme de la part de la coalition arabe pour appuyer la légitimité au Yémen.

L'escalade militaire considérable et la prise pour cible des intérêts économiques du Yémen aggravent la souffrance des civils dans le pays. Les attaques des houthistes contre les installations pétrolières pourraient avoir des conséquences environnementales catastrophiques dans la mer Arabique et le golfe d'Aden. Dans le

même temps, le pétrolier *FSO SAFER*, qui est dans un état de grand délabrement, continue de poser une grave menace environnementale. En outre, les milices houthistes doivent éliminer tous les obstacles à l'accès humanitaire dans les zones qu'elles contrôlent et cesser d'imposer des restrictions à la circulation des travailleurs humanitaires, et en particulier celle des femmes yéménites.

Pour terminer, les Émirats arabes unis réaffirment leur appui constant à l'amélioration du niveau de vie au Yémen. Nous soulignons également qu'il importe que le Conseil continue de s'exprimer d'une seule voix pour dénoncer le comportement hostile qui compromet la paix au Yémen. Le Conseil doit prendre des mesures de dissuasion, notamment en accentuant la pression et en imposant des sanctions, pour amener les milices terroristes houthistes à cesser de menacer la sécurité et la stabilité au Yémen et dans la région.

M. Abbas (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Ghelani de leurs exposés. Je salue également la participation des représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite à la présente séance.

Le mois dernier, un bus est tombé du haut d'une falaise alors qu'il négociait des points de contrôle houthistes aux alentours de Taëz. L'accident a fait trois morts et 22 blessés graves. C'est un rappel douloureux de l'urgence de rouvrir pleinement les routes à Taëz, qui sont actuellement contrôlées par les houthistes. Les houthistes ont également ciblé dernièrement des infrastructures civiles, notamment le terminal pétrolier de Dabba dans la province du Hadramout et le port de Qanaa dans la province de Chaboua. Nous condamnons ces actes destructeurs, qui constituent des violations du droit international humanitaire et aggravent et perpétuent des tensions susceptibles de provoquer la reprise des hostilités.

L'objectif des houthistes est peut-être de priver le Gouvernement de recettes indispensables provenant des produits dérivés du pétrole, mais ils doivent comprendre que ceux qui souffrent le plus de leurs agissements sont les Yéménites innocents, en particulier les plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants et les personnes handicapées.

L'interception signalée d'un navire transportant illégalement 70 tonnes de perchlorate d'ammonium, une substance utilisée pour fabriquer du carburant pour les fusées et les missiles ainsi que des explosifs, dont la destination présumée était le Yémen, indique que le Yémen pourrait être utilisé comme base en vue de déstabiliser

l'ensemble de la région. Nous appelons à mener d'urgence des enquêtes indépendantes sur cette grave affaire et à prendre les mesures nécessaires contre les responsables.

La trêve était l'occasion pour les parties de mettre de côté leurs propres intérêts, de privilégier l'intérêt général de leur pays et de son peuple, et de participer à un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites et facilité par l'Envoyé spécial en vue de parvenir à une solution politique durable. Comme nous l'avons déjà dit, ce n'est pas le moment d'attiser les tensions ou de réactiver les lignes de front : les enjeux sont trop élevés. L'éruption d'un nouveau cycle de violence ferait de nouvelles victimes civiles, provoquerait des déplacements à l'intérieur du pays et perturberait une aide et un accès humanitaires indispensables.

Les trois quarts des Yéménites dépendant de l'agriculture et de l'élevage pour survivre, la crise climatique pousse des populations déjà ébranlées par les effets d'un conflit prolongé au bord du précipice. Les agriculteurs yéménites ont tout vu : si ce n'est pas le conflit prolongé qui détruit leurs moyens de subsistance, c'est l'extrême sécheresse ; si ce n'est pas la sécheresse, ce sont les inondations. Par conséquent, alors même que nous traitons les préoccupations humanitaires immédiates, il est urgent d'envisager des solutions à long terme et des approches pragmatiques, notamment en investissant dans une agriculture résiliente face aux changements climatiques pour améliorer la sécurité alimentaire et encourager l'autonomie.

Nous demeurons profondément préoccupés par la présence de mines terrestres et d'autres restes explosifs et par leurs effets destructeurs sur les civils, notamment les femmes et les enfants. Nous préconisons d'intensifier les activités de déminage dans toutes les zones touchées, de faciliter promptement l'acheminement du matériel nécessaire à la conduite des activités de déminage et de fournir un appui aux victimes.

Nous continuons de suivre la progression du dossier du pétrolier *FSO SAFER* et sommes reconnaissants des généreuses contributions versées à ce jour. Nous espérons que l'opération d'urgence pourra débiter au plus vite.

Pour terminer, le Kenya réaffirme sa solidarité à l'égard du peuple yéménite dans sa quête d'une paix et d'une stabilité globales et durables qu'il appelle de ses vœux.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Ghelani de leurs exposés respectifs. Je salue également la présence

des Représentants permanents du Yémen et de l'Arabie saoudite à la présente séance.

Comme l'Envoyé spécial l'a souligné dans son exposé, la situation au Yémen est très fragile. Au cours du mois écoulé, de nombreux affrontements armés ont éclaté dans des endroits tels que Mareb et Taëz, et les terminaux pétroliers de Dabba et Qanaa ont été attaqués. La propagation des combats est préoccupante. Le recours aux moyens militaires ne permettra pas de régler la question yéménite, et l'escalade du conflit ne fera que causer davantage de souffrances au peuple yéménite. Nous condamnons fermement les attaques contre les civils et les infrastructures civiles et appelons les parties au conflit, en particulier les houthistes, à faire passer les intérêts du peuple yéménite au premier plan, à rester engagés sur la voie d'un règlement politique, à cesser toutes les hostilités et à apaiser les tensions sur le terrain au plus vite. La Chine reconnaît pleinement la retenue globale dont le Gouvernement yéménite fait preuve dans ce contexte.

Les six mois de trêve ont permis au peuple yéménite de bénéficier d'importants dividendes de la paix. Le rétablissement de la trêve est non seulement dans l'intérêt commun du peuple yéménite, mais c'est aussi une attente partagée des pays de la région et de la communauté internationale dans son ensemble. Actuellement, il est encore possible de saisir l'occasion éphémère d'instaurer la paix au Yémen et ce, à juste titre. L'Envoyé spécial Grundberg œuvre sans relâche pour rétablir la trêve. L'Arabie saoudite, Oman et d'autres pays de la région jouent également un rôle actif et constructif à cet égard. La Chine se félicite de ces efforts. Nous appelons les parties concernées, en particulier les houthistes, à coopérer activement avec l'Envoyé spécial et à fixer des attentes raisonnables sur les questions clefs, telles que le versement des salaires des fonctionnaires, afin de trouver rapidement une solution, de rétablir la trêve dès que possible et de parvenir à un accord sur le lancement d'un processus politique plus large. La Chine appuie l'initiative du Conseil de coopération du Golfe sur la question du Yémen et encourage les pays qui ont une influence sur la situation au Yémen à maintenir leur aide constructive en vue de la désescalade de la situation et du rétablissement de la trêve.

Le Yémen est aux prises avec une des crises humanitaires les plus graves au monde, plus de 23 millions de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire et étant confrontées à un grave problème de malnutrition. Dans le même temps, les déficits de financement ont contraint de nombreux programmes humanitaires et

de développement des Nations Unies à réduire, voire à suspendre, leurs opérations au Yémen. Cette situation est vraiment inquiétante. Nous appelons la communauté internationale à agir sans délai pour accroître l'aide humanitaire et l'aide au développement apportées au Yémen, financer suffisamment les opérations des Nations Unies dans le pays et appuyer les efforts déployés par le Conseil présidentiel pour améliorer le niveau de vie et stabiliser l'économie et la monnaie du Yémen afin d'atténuer les souffrances de la population. Toutes les parties yéménites doivent également fournir les moyens propres à faciliter les opérations d'aide et apporter leur coopération à cet égard.

En ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, des fonds suffisants ont été collectés pour la première phase des opérations visant à remédier à ce problème. C'est une nouvelle encourageante. Que l'on considère la situation sous l'angle économique, humanitaire, environnemental ou de la sécurité, il est essentiel d'écarter sans tarder les risques éventuels que fait peser le pétrolier. Nous espérons que l'ONU accélérera la mise en œuvre du plan d'action afin de garantir le transfert en toute sécurité du pétrole brut dans les meilleurs délais et d'éviter ainsi une catastrophe.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Reena Ghelani, de leurs exposés sur l'évolution de la situation politique et humanitaire au Yémen.

Nous regrettons que la trêve conclue entre les autorités officielles et les houthistes, qui a expiré il y a près de deux mois, n'ait pas encore été rétablie. Toutefois, force est de constater que la situation sur le terrain est bien meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était au début de l'année. Les affrontements ne sont plus que sporadiques. Le Gouvernement reconnu par la communauté internationale agit avec retenue et le pays parvient à éviter de régresser dans une phase aiguë. Le trafic aérien commercial vers Sanaa se maintient, et les navires transportant des produits pétroliers continuent d'entrer dans le port de Hodeïda.

Néanmoins, la fragilité de la situation actuelle, une situation de ni guerre, ni paix, est évidente pour tous. Dans ces circonstances, tout acte de provocation unilatéral est inacceptable, en particulier un acte militaire qui violerait la trêve et entraînerait une nouvelle escalade. Nous appelons toutes les parties au Yémen, à commencer par les houthistes, à exercer la plus grande retenue et à continuer

de coopérer de manière constructive avec l'Envoyé spécial, dont nous appuyons toujours les efforts de médiation pour trouver une solution mutuellement acceptable au conflit yéménite qui n'a que trop duré.

À ce stade, la tâche du Conseil de sécurité, en tant que médiateur international, consiste à empêcher que les résultats de la trêve de six mois ne soient réduits à néant. Nous avons déjà indiqué à de nombreuses reprises que chercher à régler le conflit interyéménite uniquement en exerçant des pressions produira le résultat inverse. Seuls des contacts directs avec le mouvement houthiste peuvent faire avancer le processus de négociation. Aussi accueillons-nous favorablement tous les canaux de communication et toutes les possibilités susceptibles d'aboutir à des résultats concrets sur le terrain, d'encourager la stabilisation et, à terme, d'ouvrir la voie à un véritable processus politique. Nous n'avons d'autre choix que de trouver toutes les solutions requises dans le cadre d'un large dialogue interyéménite, avec la participation de toutes les parties impliquées dans le conflit. Pour notre part, nous continuerons à apporter un appui adéquat à la médiation internationale au Yémen en maintenant des contacts avec toutes les principales forces politiques du pays et en les incitant à adopter une attitude constructive.

L'obsession, de plus en plus manifeste, de nos collègues occidentaux s'agissant de la reprise des exportations sans entrave des hydrocarbures yéménites commence à nous inquiéter. Ils risquent ainsi de négliger les questions fondamentales qui empêchent un règlement efficace de la crise. Nous tenons à les mettre en garde contre le risque de commettre cette erreur, qui a déjà des conséquences extrêmement négatives sur le règlement d'autres situations de crise au Moyen-Orient.

Les six mois de trêve ont grandement facilité la vie quotidienne des Yéménites ordinaires, mais la situation humanitaire reste désastreuse. Dans certaines régions du pays, notamment à Taëz, il y a une pénurie de produits de première nécessité, de denrées alimentaires et de fournitures médicales. Nous répétons une fois encore que les produits de première nécessité doivent être fournis aux Yéménites sur une base non discriminatoire. Nous appelons toutes les parties prenantes à continuer de coopérer avec les institutions financières internationales dans ce domaine, et à appuyer également les activités des institutions spécialisées des Nations Unies. Les restrictions imposées aux livraisons humanitaires sont inacceptables, tout comme les mesures susceptibles d'entraver l'action des travailleurs humanitaires.

M^{me} Koumby Missambo (Gabon) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Reena Ghelani, pour leurs exposés édifiants sur les derniers développements au Yémen. Je salue la participation à la présente séance des Représentants permanents du Yémen et de l'Arabie saoudite.

Le Gabon note avec une vive préoccupation le regain de tensions et d'incidents sécuritaires au Yémen ciblant des civils depuis la fin de la trêve. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les récentes attaques aux drones perpétrées contre les ports pétroliers de Dabba, dans la province du Hadramout, et de Qanaa, dans le sud du pays, à Chaboua, respectivement le 21 octobre et le 9 novembre derniers. Ces attaques sur fond de guerre économique sont de nature à constituer une menace sérieuse au processus de paix et de stabilité du Yémen, qui, si elle n'est pas neutralisée au plus vite, risque d'enliser le pays dans un conflit d'une intensité qui pourrait être pire que celle du précédent. À cet égard, nous appelons les parties à la plus grande retenue, à se conformer au droit international humanitaire, à travailler de concert avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à s'abstenir de tout acte qui pourrait compromettre les efforts de paix et de stabilisation du pays, durement acquis.

La reconduction de la trêve au Yémen reste un sujet crucial pour ma délégation. Cette trêve avait en effet permis plusieurs avancées significatives pour le quotidien des populations, notamment en termes de réduction du nombre de victimes civiles, d'approvisionnement régulier en carburant, de fourniture de services de base et de libre circulation, avec la reprise des vols commerciaux à destination et en provenance de Sanaa. En dépit des signaux alarmants sur l'évolution de la situation sur le terrain, nous formons néanmoins l'espoir que les parties fassent prévaloir l'intérêt du peuple yéménite sur leurs intérêts personnels, ainsi que sur toute velléité de recours à la force. C'est pourquoi nous exhortons les parties à reprendre les négociations afin de privilégier le règlement pacifique de leurs différends et de s'engager, avec le soutien de l'Envoyé spécial, sur un nouvel accord multidimensionnel, dans le cadre d'un dialogue inclusif impliquant les femmes et les jeunes.

Mon pays prend note de l'engagement du Gouvernement yéménite à soutenir les efforts de l'Envoyé spécial pour fournir les conditions adéquates pour le renouvellement de la trêve. Nous saluons de même le rôle positif joué par la région en vue du rétablissement de la trêve humanitaire.

Sur le plan humanitaire, la situation reste critique. La guerre a plongé le pays dans une grave crise humanitaire, l'une des pires au monde. Face à l'ampleur de la situation, les bénéfices engrangés par la trêve se révèlent insuffisants. L'économie reste déstructurée, aggravant les souffrances du peuple yéménite. Les difficultés d'accès aux produits de première nécessité, à l'éducation et aux soins de santé de base, laissent des milliers de ménages dans le besoin et conduisent à de nombreux déplacements de population.

Les conséquences des restes d'explosifs sur les populations civiles constituent également une source d'inquiétude. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le nombre de victimes liées aux restes d'explosifs a augmenté depuis la fin de la trêve, faisant de ceux-ci la principale cause de victimes civiles au conflit sur cette période.

Les populations yéménites ont besoin de l'appui de tous, particulièrement en cette période hivernale. À cet égard, nous encourageons les donateurs à contribuer davantage au plan de réponse humanitaire pour le Yémen qui n'est financé qu'à hauteur de 48 % à ce jour.

Pour conclure, le Gabon réitère son soutien au peuple yéménite, qui fait preuve d'une grande résilience, et à l'Envoyé spécial Hans Grundberg pour ses efforts inlassables en faveur du maintien du dialogue entre les parties afin de parvenir à une trêve et, à plus long terme, à un accord de paix global au Yémen.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Ghelani, de leurs exposés qui donnent à réfléchir.

Le mois dernier, nous avons exprimé notre déception lorsque la trêve au Yémen n'a pas été renouvelée (voir S/PV.9152). C'est une déception pour la communauté internationale, mais plus particulièrement pour les Yéménites, qui avaient espéré que la trêve créerait un nouvel élan vers une solution politique durable. Bien qu'aujourd'hui les nouvelles concernant un renouvellement ne soient pas bonnes, nous restons convaincus que la trêve reste le meilleur moyen d'instaurer une paix durable au Yémen et de rétablir la stabilité dans la région. Nous réaffirmons notre appui sans réserve à l'Envoyé spécial dans ses efforts. Les progrès enregistrés au cours des derniers mois sur les fronts humanitaire, politique et économique, aussi modestes soient-ils, ne doivent pas être négligés.

Il est essentiel que toutes les parties s'abstiennent de toute action imprudente et risquée. Le mois dernier, le Conseil s'est exprimé d'une seule voix pour condamner les attaques de drones menées par les houthistes le 21 octobre contre le terminal pétrolier de Dabba. Nous exprimons à nouveau cette condamnation aujourd'hui, en particulier à la lumière de la nouvelle attaque perpétrée hier. Ces attaques, notamment celle qui a visé le port de Qanaa le 9 novembre, sont totalement inacceptables. Elles constituent une grave menace pour la sécurité maritime de la région et ne sont pas les actions d'un interlocuteur crédible. Nous exhortons toutes les parties, et en particulier les houthistes, à s'abstenir de toute action militaire et à participer de manière constructive et urgente au processus mené par l'ONU. Nous soulignons une fois de plus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit au Yémen, et saluons le rôle joué par les acteurs régionaux pour faciliter un véritable dialogue.

Alors que nous poursuivons nos efforts collectifs en vue d'un règlement négocié, inclusif et dirigé par le Yémen, nous ne pouvons pas mettre à l'écart la moitié de la population. Comme nous le savons, les femmes au Yémen jouent un rôle crucial de médiation et de direction, y compris aux niveaux local et communautaire. Nous devons nous efforcer d'appuyer les femmes dirigeantes, de faire entendre un large éventail de voix de femmes et de protéger celles qui sont la cible de harcèlement, de menaces et de violences.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les conséquences de la fin de la trêve pour les femmes yéménites, notamment l'imposition de restrictions de déplacements. Les femmes et les enfants sont également victimes de manière disproportionnée des engins non explosés et des restes de guerre. Nous appuyons donc l'approche globale de l'Envoyé spécial, y compris son engagement à réserver des sièges non transférables aux femmes dans les pourparlers. Nous nous félicitons qu'il ait convoqué une réunion consultative sur la prise en compte des questions de genre, en marge d'un événement organisé par l'Union européenne au début du mois. Nous rappelons à toutes les parties que la participation des femmes n'est pas négociable et ne doit jamais être utilisée comme monnaie d'échange. Les femmes yéménites dans toute leur diversité doivent avoir leur mot à dire dans la décision de leur propre avenir.

Face à la menace déjà redoutable de l'insécurité alimentaire et économique, il est essentiel de préserver les éléments de la trêve, qui ont apporté un soulagement

notable au peuple yéménite, parmi lesquels des flux réguliers de carburant vers le port de Hodeïda et des vols commerciaux à l'aéroport de Sanaa. Nous encourageons toutes les parties à continuer de mettre en œuvre ces mesures de bonne foi au profit du peuple yéménite. C'est particulièrement important pendant les mois d'hiver éprouvants et pour les millions de personnes déplacées au Yémen, notamment à Mareb. Nous devons nous efforcer de combler les déficits de financement dont souffre l'action humanitaire, y compris les programmes d'hébergement essentiels, et de protéger l'espace humanitaire.

Enfin, nous exhortons tous les acteurs à respecter pleinement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous ne pouvons pas perdre de vue la nécessité d'appliquer le principe de responsabilité pour les violations et atteintes présumées perpétrées en toute impunité contre les Yéménites tout au long du conflit.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue à l'Envoyé spécial Hans Grundberg et je salue les efforts constants qu'il déploie pour instaurer la paix et la stabilité au Yémen. Je tiens également à remercier Reena Ghelani du point très utile qu'elle a fait sur la situation humanitaire.

Comme nous venons de l'entendre, la situation au Yémen est catastrophique. Nous jugeons préoccupante l'augmentation du nombre de victimes civiles au cours des derniers mois, notamment la perte de 11 enfants. Les parties au conflit doivent faire tout leur possible pour protéger les civils. Tous les auteurs de violations du droit humanitaire et de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits doivent répondre de leurs actes.

Nous condamnons les récentes attaques perpétrées par les houthistes contre le port de Dabba et contre un pétrolier dans le port de Qanaa. Ces attaques représentent une grave menace pour le processus de paix et la stabilité au Yémen. Comme nous l'avons déclaré le mois dernier, il est urgent de parvenir à un accord pour prolonger et étendre la trêve afin de faire place à un processus politique. Nous saluons tous les efforts qui peuvent faire avancer le processus mené par l'ONU. Ces efforts doivent également garantir l'inclusion des femmes à toutes les étapes. Nous appuyons les consultations entre l'Envoyé spécial et les femmes yéménites issues de différents milieux et de différentes régions.

On ne soulignera jamais assez combien il importe d'aider les plus vulnérables dans le conflit au Yémen, les enfants. Quarante pour cent de la population du Yémen

a moins de 14 ans et au moins 8 millions d'enfants ont besoin d'aide, dont 1 million ont cruellement besoin d'une aide à la protection de l'enfance. Nous appelons toutes les parties à mettre en œuvre pleinement et rapidement des plans d'action pour mettre fin aux exactions commises contre les enfants et les prévenir. Par ailleurs, les recommandations du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés doivent être rapidement mises en œuvre.

Nous notons avec satisfaction les efforts constants déployés par le Gouvernement pour supprimer les obstacles bureaucratiques inutiles pour les travailleurs humanitaires, mais ces efforts doivent se poursuivre pour faciliter l'accès à l'action humanitaire qui sauve des vies. Les mines terrestres ont également de lourdes conséquences sur les civils, en particulier les enfants. Nous avons entendu M^{me} Ghelani souligner la nécessité d'appuyer les travaux de déminage et inviter les parties à coopérer pleinement à ces efforts. Les donateurs doivent également intensifier leur appui aux opérations de déminage et à la sensibilisation au danger des mines.

Pour terminer, le Conseil peut être assuré que la Norvège reste déterminée à soutenir le peuple yéménite.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie nos deux intervenants de leurs exposés instructifs. Je salue également la présence des délégations saoudienne et yéménite à la séance d'aujourd'hui.

Alors que nous nous réunissons pour notre deuxième séance du Conseil de sécurité depuis la fin de la trêve, la situation au Yémen reste largement inchangée. Bien que la trêve ait été rompue, il n'y a pas eu de mouvement significatif de troupes ni de recrudescence des hostilités. Malgré des attaques de drones, dont l'une a été fermement condamnée par le Conseil dans une déclaration à la presse en octobre, la situation reste relativement stable dans l'ensemble, sans augmentation du nombre de victimes. Dans ce contexte, nous félicitons le Gouvernement yéménite de la retenue dont il fait preuve. Le fait que certains des effets de la trêve perdurent même si elle n'est plus en place profite à tous les Yéménites, par exemple le maintien des vols à destination et au départ de Sanaa, l'acheminement de cargaisons essentielles et la progression de l'opération de sauvetage du *FSO SAFER*. Au lieu de céder au découragement, faisons fond sur cette base pour continuer d'avancer et de stabiliser le pays, tandis que nous espérons que la trêve sera rétablie dans les meilleurs délais, compte tenu des efforts que l'Envoyé spécial Grundberg déploie en ce sens.

Le Brésil relève également les récentes visites de l'Envoyé spécial à Mascate et à Riyad et réaffirme son ferme appui au travail de celui-ci en faveur d'une

solution durable à la crise au Yémen. Malheureusement, la terrible situation qui règne au Yémen semble ne pas devoir finir et la paix paraît une perspective bien distante. Près d'une décennie de guerre civile a plongé le Yémen dans une crise humanitaire sans équivalent. Le peuple yéménite est le premier à souffrir des nombreuses difficultés que connaît le pays, de l'effondrement des services publics au chômage généralisé, en passant par l'inflation, la malnutrition, la famine et les violations des droits humains.

Le problème des mines terrestres et des restes explosifs de guerre est particulièrement préoccupant, étant donné que la plus faible intensité du conflit encourage les civils à se déplacer davantage, et que les plus vulnérables d'entre eux, les femmes et les enfants, sont plus exposés au risque de ces dispositifs. Par conséquent, j'exhorte les autorités compétentes à tout faire pour permettre la pleine reprise des activités de déminage dans l'ensemble du pays, notamment l'importation de matériel de dépollution et la facilitation des visas pour le personnel spécialisé.

Le Brésil continue de soutenir résolument les activités de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui sont tous deux déterminants pour aider à maintenir la population yéménite la tête hors de l'eau. En outre, nous reprenons à notre compte les appels à la réduction des restrictions de circulation et des obstacles bureaucratiques qui compromettent l'action humanitaire cruciale du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des autres organismes des Nations Unies.

Le Yémen mérite un avenir plus sûr et plus radieux, fait de paix et de stabilité. Le Yémen mérite de donner libre cours à son potentiel de croissance et de développement. Mettons-nous en quête de plus d'unité au Conseil de sécurité et au-delà afin de parvenir au règlement politique que nous espérons en prolongeant les avancées obtenues jusqu'à présent.

M^{me} Broadhurst Estival (France) : Je voudrais tout d'abord remercier Hans Grundberg et Reena Ghelani pour leurs exposés. Je salue également la présence parmi nous des représentants du Yémen et de l'Arabie saoudite.

J'aurai pour ma part trois messages. Tout d'abord, le Conseil de sécurité doit tout faire pour éviter une nouvelle montée des tensions. La rupture de la trêve, nous le savons, ne s'est pas accompagnée d'une escalade sur le terrain, ce qui est une bonne nouvelle, mais la situation est instable. Elle peut rapidement se détériorer.

La France appelle par conséquent toutes les parties à la retenue et les houthistes à s'abstenir de toute nouvelle provocation qui pourrait de nouveau faire basculer le Yémen dans un nouveau cycle de violence. Elle condamne fermement les récentes attaques terroristes menées par les houthistes contre des terminaux pétroliers dans les provinces du Hadramout et de Chaboua. L'objectif de ces attaques est d'étouffer économiquement le Gouvernement yéménite.

Bien que les affrontements sur le terrain demeurent localisés, le Conseil de sécurité ne peut pas se satisfaire de ce statu quo. À Taëz notamment, la situation est intenable et les habitants vivent quasiment coupés du monde extérieur. Il est urgent de renouveler la trêve sur le terrain, première étape vers la reprise d'un processus politique. Pour cela, il s'agit d'abord de rétablir la confiance, et la France salue à cet égard les gestes faits par le Gouvernement yéménite en direction des houthistes. Nous appelons ces derniers à montrer des signes tangibles de leur volonté de négocier, s'agissant notamment des accès à Taëz.

L'accès humanitaire doit être amélioré. Il est indispensable de permettre aux personnels onusiens et humanitaires de circuler sans peur d'être pris pour cible ou arrêtés. Les houthistes doivent impérativement cesser leurs intimidations vis-à-vis des travailleuses humanitaires par l'imposition de tuteurs masculins. Nous sommes également très inquiets de la volonté des houthistes d'imposer leur impôt, un impôt sur les travailleurs dans le domaine de la santé. Nous réaffirmons l'importance de garantir un plein accès humanitaire et de meilleures conditions de travail aux acteurs humanitaires afin qu'ils puissent venir en aide à tous les Yéménites en situation de vulnérabilité. Nous appelons également à la libération immédiate et sans condition du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire retenus par les houthistes.

Huit ans de guerre et de conflit ont laissé des traces, et les mines et les restes explosifs de guerre constituent un grave danger pour la population. Ils provoquent de nombreuses victimes parmi les civils. Cela représente un défi majeur auquel il convient de remédier, notamment en continuant à financer les activités de déminage, comme cela a été rappelé, et en mettant en place davantage de sessions de sensibilisation des populations aux risques.

Alors que le Yémen continue de faire face à une grave crise humanitaire, les migrants et les déplacés sont parmi les personnes les plus vulnérables. Ils font

notamment face à des risques plus élevés d'enlèvement, de torture, de détention ou d'exploitation. Nous appelons les parties au conflit à veiller à ce que ces populations les plus fragiles puissent bénéficier de toute l'aide dont elles ont besoin.

Il est important également de lancer rapidement la première phase du plan opérationnel de sauvetage du pétrolier *FSO SAFER* ; la menace d'une catastrophe écologique est toujours imminente.

Le France voudrait exprimer tout son soutien à l'Envoyé spécial et à ses efforts pour relancer le processus politique. Toutes les parties prenantes doivent s'engager sans délai et de façon constructive dans un processus politique de sortie de crise. La France salue à cet égard l'engagement du Gouvernement yéménite, ainsi que l'implication constructive de certains acteurs régionaux. Il est essentiel que tous ces efforts de médiation soient menés en bonne coordination avec ceux de l'Envoyé spécial.

Plus d'un mois après l'expiration de la trêve, nous constatons avec regret que, pour le moment, les houthistes ne montrent aucune volonté réelle de négocier avec le Gouvernement yéménite et avec l'Envoyé spécial. Nous espérons qu'ils placeront les intérêts de la population yéménite avant les leurs et qu'ils assumeront leurs responsabilités.

Dans ce contexte difficile, la France salue le travail de l'Envoyé spécial et son engagement résolu à associer les femmes yéménites au processus de paix. Nous le savons, une pleine participation des femmes aux processus de paix accroît les chances de succès de ces derniers. Il est donc primordial qu'elles puissent être associées à la prise de décisions concernant l'avenir de leur propre pays.

La France poursuivra son engagement aux côtés de l'Envoyé spécial pour mettre un terme à ce conflit.

M. Ochoa Martínez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je tiens pour commencer à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Ghelani de leurs exposés. Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance aux délégations yéménite et saoudienne.

Comme indiqué par l'Envoyé spécial, la trêve n'a pas été reconduite mais, de manière générale, certaines de ses dispositions restent en vigueur, telles que les vols à destination et au départ de Sanaa et l'entrée de carburant par le port de Hodeïda. Néanmoins, nous avertissons qu'il existe un risque caché d'escalade, comme le prouvent

l'attaque contre les installations pétrolières de Dabba et les attaques perpétrées contre des infrastructures civiles dans les provinces du Hadramout et de Chaboua.

Le Mexique exprime une nouvelle fois son appui à l'action menée par l'Envoyé spécial dans le but de renouveler la trêve et se félicite des efforts régionaux, tels que ceux de l'Arabie saoudite et d'Oman. À cet égard, le travail de médiation en cours au niveau local pour la cessation des hostilités à Mareb et dans le Hadramout est encourageant.

D'un autre côté, nous condamnons les menaces et l'incitation à la violence que les houthistes dirigent contre les sociétés étrangères. Ce genre de provocation inhibe la reprise économique et la production et l'exportation d'énergie, en empiétant sur la liberté de circulation dans la zone. Dans ce contexte fragile, nous exhortons une nouvelle fois toutes les parties, et en particulier Ansar Allah, à faire preuve de souplesse pour permettre le renouvellement de la trêve et mettre définitivement un terme aux hostilités.

L'économie yéménite a été considérablement affaiblie par huit années de conflit armé, dont le coût humanitaire a été très élevé. Au cours du dernier trimestre de cette année, 17 millions de personnes, soit 56 % de la population, seront confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. En outre, 4,5 millions de personnes ont été déplacées du fait de la violence.

Le Mexique fait part de son inquiétude quant au financement insuffisant de l'action humanitaire, comme l'a mentionné la Directrice Ghelani. Les difficultés d'accès rencontrées par les organismes sur le terrain sont tout aussi préoccupantes. L'ampleur des besoins exige que l'accès soit facilité pour l'ensemble de la population. Aussi appelons-nous à lever les obstacles administratifs et bureaucratiques et à cesser les menaces contre les travailleurs humanitaires.

Nous réaffirmons notre appui au cadre à plusieurs volets proposé par l'Envoyé spécial pour favoriser une paix durable et inclusive, lequel prévoit des mesures en faveur de la reprise économique. C'est le seul moyen d'éviter que la population ne continue de dépendre de l'aide humanitaire.

Par ailleurs, nous sommes extrêmement préoccupés par le nombre de victimes de mines et de restes explosifs de guerre. Rien que ces six derniers mois, 300 incidents ont été enregistrés. Il est impératif de redoubler d'efforts pour régler ce problème, ce qui implique de faciliter l'importation d'équipements et d'accorder les visas nécessaires au personnel spécialisé.

Pour terminer, nous nous félicitons des progrès réalisés dans la planification de l'opération destinée à remédier à la situation du pétrolier *FSO SAFER*. Nous espérons que le transfert de carburant vers un autre navire commencera sans délai et permettra d'éviter une catastrophe environnementale, économique et humanitaire.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg des informations fournies, et la Directrice Ghelani de son introduction claire sur la situation humanitaire au Yémen. Je tiens à réaffirmer l'appui total de l'Albanie aux efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial en faveur du processus politique au Yémen. Je salue également la présence des représentants de l'Arabie saoudite et du Yémen dans la salle.

Nous appuyons tous les efforts internationaux visant à parvenir au renouvellement de la trêve, car elle constitue le meilleur moyen d'offrir au peuple yéménite l'espoir de vivre dans la paix et la sécurité et de tourner la page sur les jours sombres des combats et du conflit. À cet égard, nous saluons l'action sincère menée par l'Arabie saoudite, le Sultanat d'Oman et d'autres acteurs régionaux pour faciliter ces efforts.

Bien que l'expiration de la trêve n'ait pas entraîné de grave détérioration de la situation sur le terrain, l'insécurité et l'incertitude se sont accentuées, et la crainte d'une nouvelle escalade reste bien présente dans les esprits de la population yéménite. Nous appelons donc les parties à faire preuve de la plus grande retenue et à prendre part de manière constructive aux pourparlers pour permettre le renouvellement de la trêve et, dans une perspective plus large, rétablir le processus politique. Nous l'avons déjà dit et tenons à le répéter : il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent continuer à appuyer un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous l'égide de l'ONU. L'unité du Conseil de sécurité à cet égard est donc cruciale. Qui plus est, le processus politique doit être rapide et inclusif, garantissant une participation véritable des femmes et des jeunes. Des efforts consentis de bonne foi et dans un climat de confiance peuvent permettre de rétablir la paix. Nous appelons les houthistes à renoncer à leurs demandes déraisonnables et à travailler de manière constructive.

La paix et la sécurité sont l'affaire de tous les Yéménites. Les récentes attaques contre Taëz et les affrontements survenus à Mareb et dans d'autres zones contrôlées par le Gouvernement ne feront qu'éloigner le pays de la perspective d'une trêve et le plonger de

nouveau dans les combats, avec toutes les conséquences désastreuses que cela implique pour les civils, notamment les enfants. Le respect du droit international humanitaire est une obligation. Je tiens également à réaffirmer que l'Albanie condamne catégoriquement les attaques terroristes perpétrées par les houthistes contre des ports civils, et les exhorte à mettre un terme à ces actes qui ne font qu'ajouter aux souffrances du peuple yéménite.

Nous restons profondément préoccupés par la dégradation de la situation humanitaire au Yémen et par le champ d'action toujours plus restreint des travailleurs humanitaires dans le pays. Nous appelons toutes les parties à ne pas faire obstacle aux travailleurs humanitaires au Yémen, qui doivent pouvoir faire leur travail librement, sans entraves et en disposant d'un accès complet à toutes les zones. Toutes les parties doivent garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Nous continuerons à nous efforcer de faire la lumière sur le sort des membres du personnel de l'ONU et des organisations non gouvernementales ainsi que des autres civils enlevés par des groupes armés, de même que sur la situation des Yéménites travaillant pour l'ambassade des États-Unis qui sont toujours incarcérés. Nous exigeons leur libération immédiate.

Je voudrais également me joindre à celles et ceux qui ont fait part de leur inquiétude face au nombre croissant d'incidents causés par les mines terrestres au Yémen et touchant principalement des enfants. Cette situation doit être réglée au plus vite, et tous les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies à cet égard sont hautement appréciés.

Je voudrais terminer en rappelant l'importance que revêt l'application intégrale de la résolution 2216 (2015), sur le Yémen. Nous sommes profondément préoccupés par les informations faisant état de violations du régime de sanctions imposé au Yémen. L'interception d'un bateau apatride transportant plus de 170 tonnes d'un engrais à base d'urée et de perchlorate d'ammonium, cargaison d'origine iranienne, est une autre preuve évidente de la poursuite des activités perturbatrices de l'Iran au Yémen. Alors que la communauté internationale, y compris le Conseil, œuvre activement en faveur de la paix au Yémen, elle ne saurait tolérer de tels comportements destructeurs. Je le répète, l'unité du Conseil de sécurité reste primordiale pour appuyer un processus politique inclusif, garantissant la participation véritable des femmes et des jeunes et permettant de répondre aux préoccupations et aux aspirations réelles du peuple yéménite.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg de son exposé. Nous saluons les efforts soutenus qu'il déploie pour renouveler la trêve et ramener les parties yéménites sur la voie du dialogue. Je remercie également de son exposé M^{me} Reena Ghelani, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Nous apprécions à sa juste valeur la précieuse contribution de l'OCHA, de la communauté humanitaire et des travailleurs humanitaires au Yémen, qui fournissent une aide humanitaire vitale à la population du pays.

Le Yémen se trouve à la croisée des chemins. L'un mène au règlement pacifique du conflit, et l'autre à la reprise active des hostilités, qui ne fera qu'aggraver les souffrances du peuple yéménite. Le choix appartient clairement aux parties au conflit. Nous leur demandons instamment de s'engager sur la voie de la paix en renonçant à l'approche militaire et en élargissant la trêve pour en faire un cessez-le-feu global à l'échelle nationale. L'accent doit être mis sur des mesures de coopération et de confiance pour améliorer les conditions de vie du peuple yéménite et, à terme, l'ouverture d'un dialogue politique sans exclusive pour mettre fin au conflit.

À cet égard, nous sommes préoccupés par les actions menées par Ansar Allah et condamnons ses attaques contre les ports et les navires marchands au Yémen, ainsi que ses menaces visant les navires entrant et sortant du pays. L'utilisation de missiles et de drones sophistiqués dans le cadre de ces attaques soulève des questions concernant l'application de l'embargo sur les armes ciblé établi par le Conseil. Je renouvelle l'appel de l'Inde en faveur d'une application stricte de l'embargo sur les armes pour endiguer efficacement ces menaces à l'avenir. Ces attaques, qui ont notamment visé le secteur pétrolier, auront de lourdes conséquences sur l'économie déjà fragile du Yémen. De telles actions risquent également de transformer le golfe d'Aden et la mer Rouge en une éventuelle zone de conflit, déstabilisant ainsi la sûreté maritime de la région.

Sur le plan humanitaire, deux cargaisons de blé de près de 85 000 tonnes ont été expédiées au Yémen dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire au cours des 30 derniers jours. Nous nous en félicitons et espérons que cette importante initiative continuera à profiter au Yémen.

L'Inde a également pris des mesures en faveur de la sécurité alimentaire au Yémen en donnant la priorité aux exportations de blé vers ce pays. Malgré la

réglementation nationale sur les exportations de blé, nous avons continué d'exporter du blé vers le Yémen pour atténuer l'incidence négative des variations de l'offre sur les marchés mondiaux des matières premières. Nous continuerons de le faire à l'avenir.

Je voudrais terminer en appelant toutes les parties à contribuer de manière constructive aux efforts de l'Envoyé spécial pour renouveler la trêve et trouver une solution politique à ce conflit. Le Conseil de sécurité doit envoyer un signal fort et clair à toute personne qui entrave ces efforts.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Ghana.

Pour commencer, je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grunberg et M^{me} Reena Ghelani.

Tout d'abord, nous constatons avec regret que les parties ne sont toujours pas parvenues à un accord conforme à la proposition de l'Envoyé spécial concernant le renouvellement de la trêve, depuis qu'elle a expiré au début du mois dernier. Nous demandons une fois de plus à la communauté internationale de prendre les mesures nécessaires pour amener les parties à renouveler l'accord de trêve et prévenir toute escalade possible des hostilités militaires et leurs répercussions éventuelles sur les civils. Les acteurs régionaux ayant une influence sur les parties doivent exploiter ces liens pour les inciter à mettre un terme au conflit et à s'engager sur la voie de la paix.

Nous condamnons les attaques qui ont été signalées dans le pays, notamment l'attaque aérienne, revendiquée par Ansar Allah, menée le 21 octobre contre un navire dans le terminal pétrolier de Dabba, dans la province du Hadramout. Nous rappelons aux parties que toute escalade des hostilités annulera les progrès modestes réalisés dans le cadre de l'accord de trêve et exacerbera la situation humanitaire dans le pays. Par conséquent, nous implorons les parties, en particulier Ansar Allah, de s'abstenir de tout acte susceptible de compromettre la tranquillité et le calme relatifs dont a bénéficié le peuple yéménite ces derniers temps.

Il est impératif que l'intérêt du peuple yéménite soit la priorité pendant les négociations entre les parties. À cet égard, nous nous félicitons de la collaboration constante entre le Gouvernement yéménite et l'Envoyé spécial, alors que ce dernier cherche à faire renouveler la trêve, et nous exhortons les deux parties, en particulier Ansar Allah, à faire preuve de souplesse et à prendre part à un dialogue constructif dans un esprit de compromis, en vue d'un règlement pacifique du conflit.

Sur le plan humanitaire, nous appelons l'aide internationale à ne pas fléchir, afin de remédier à l'insécurité alimentaire généralisée au Yémen, qui expose une partie de la population du pays à un risque élevé de famine. À cet égard, il faut accroître l'aide internationale pour aider à combler le déficit de financement humanitaire et faire en sorte que les denrées alimentaires et autres produits essentiels parviennent à toutes les personnes dans le pays qui en ont désespérément besoin. Nous demeurons préoccupés par le sort des travailleurs humanitaires portés disparus ou détenus dans le pays ; nous demandons de recevoir des informations sur leur localisation, et appelons à leur libération immédiate et sans condition.

Comme cela a été souligné dans les exposés d'aujourd'hui, le danger que représentent les restes explosifs de guerre au Yémen, en particulier à Hodeïda, reste élevé. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que, en dépit de l'accalmie, les mines terrestres continuent de coûter la vie à bon nombre de Yéménites. Nous appelons à des efforts concertés au niveau mondial pour régler ce problème.

Il est regrettable que le blocage persistant des voies d'entrée et de sortie de la ville de Taëz reste un des principaux points de désaccord des négociations visant à renouveler la trêve. Nous appelons les parties, en particulier Ansar Allah, à prendre des mesures immédiates pour lever le siège, afin de réduire les souffrances des populations touchées.

Sur la question du pétrolier *FSO SAFER*, nous félicitons tous les acteurs qui ont versé des contributions pour qu'on puisse lancer la première phase de l'opération, et nous demandons à l'ONU et à toutes les parties impliquées dans ce processus d'agir sans plus tarder pour prévenir une catastrophe humanitaire et environnementale.

Pour terminer, nous implorons les parties de faire preuve de souplesse et de faire les concessions nécessaires pour renouveler l'accord de trêve, dans l'intérêt de tous les Yéménites.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je remercie votre prédécesseur, le Représentant permanent du

Gabon, d'une présidence réussie le mois dernier. Je remercie également M. Grunberg et M^{me} Ghelani de leurs exposés.

Le Conseil présidentiel réaffirme son engagement en faveur d'une paix durable et globale sur la base d'une solution politique convenue selon les termes de référence, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les documents issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions du Conseil pertinentes, notamment la résolution 2216 (2015).

Alors que le peuple yéménite avait caressé l'espoir que le processus de paix serait relancé par un accord sur une trêve humanitaire sous les auspices de l'ONU, et alors que l'optimisme régnait au Yémen après huit ans marqués par la guerre et la stagnation, cet espoir s'est envolé, comme on pouvait s'y attendre, lorsque les milices terroristes houthistes, soutenues par l'Iran, ont choisi d'aggraver la situation comme jamais auparavant et ont refusé de renouveler la trêve. Cette décision fait évidemment obstacle aux efforts de paix, d'autant qu'elles poursuivent leurs actions terroristes au Yémen et ailleurs. Cela prouve également que ces milices ne veulent pas la paix, qui permettrait d'alléger les souffrances du peuple yéménite et de mettre un terme à la crise humanitaire catastrophique. Leur rejet fait aussi peser une menace sur la sécurité et la stabilité du Yémen et de la région, et torpille les efforts de paix.

Le Conseil présidentiel a déjà réaffirmé son attachement à tous les aspects de la trêve et y reste attaché à ce jour, même si les milices houthistes refusent de renouveler la trêve, ne respectent pas leurs engagements et ne rouvrent pas les routes principales vers la ville de Taëz, qui est assiégée depuis huit ans. Le peuple yéménite avait espéré franchir une nouvelle étape sur la voie de la paix avec le renouvellement de la trêve pour six mois supplémentaires, qui leur aurait apporté plus de bénéfices, notamment en leur permettant davantage de déplacements et en assurant le paiement des salaires des fonctionnaires, conformément au registre établi en 2014, dans les régions contrôlées par les houthistes.

Même si le Conseil présidentiel a pleinement accepté et appuyé la trêve, afin de mettre un terme à la guerre et de répondre aux aspirations du peuple yéménite, les milices ont sapé toutes les réalisations faites ces six derniers mois au bénéfice de la population yéménite. Elles se dérobent aux échéances fixées pour un accord de paix et prennent pour cible l'économie et les infrastructures en commettant un crime de guerre prémédité, notamment en visant ces dernières semaines les ports

de Dabba, de Nashima et de Qanaa, situés dans les provinces du Hadramout et de Chaboua. Elles ont reproduit ce crime hier, 21 novembre, en menant une nouvelle attaque terroriste à l'aide de drones iraniens, avec pour cible le terminal pétrolier de Dabba, dans la province du Hadramout, alors qu'un pétrolier commercial était ancré dans ce port.

Ces actes terroristes empêchent les exportations à partir de ces ports essentiels, le but étant de provoquer des crises humanitaires et économiques générales dans le pays et de faire obstacle au processus de réforme économique lancé par le Conseil présidentiel et le Gouvernement yéménite au cours des derniers mois. En outre, ces milices font peser des menaces supplémentaires sur la navigation internationale en posant de manière aléatoire des mines sur les routes maritimes internationales et en attaquant des pétroliers commerciaux à l'aide de drones, de bateaux piégés et de missiles téléguidés, sans compter la piraterie et les détournements de navires. Elles organisent également des marchés noirs de dérivés du pétrole, même si des millions de tonnes de carburant affluent dans le port de Hodeïda. De plus, elles imposent des restrictions aux droits et libertés ; elles empêchent les femmes de voyager par avion et mettent en place des points de contrôle pour les empêcher de se déplacer entre différentes provinces. Récemment, elles ont aussi imposé un prétendu code de conduite professionnel, qui oblige tous les fonctionnaires à adopter les idéologies extrémistes des milices houthistes, et quiconque s'y oppose sera licencié.

Chaque jour, ces milices profèrent de nouvelles menaces à l'endroit des infrastructures économiques nationales au Yémen et dans les pays voisins, notamment en envoyant des lettres à certains États Membres de l'ONU indiquant que les navires commerciaux battant leur pavillon dans les eaux territoriales ou à l'approche des ports yéménites pourraient être attaqués. Cela traduit bien la nature terroriste de ce groupe et constitue un défi flagrant à tous les appels internationaux lancés par le Conseil de sécurité demandant de prolonger la trêve, de mettre un terme à l'escalade et d'apporter une collaboration constructive aux efforts déployés par l'ONU par l'intermédiaire de l'Envoyé spécial pour le Yémen, tout en poursuivant sur la voie de la paix et en reprenant le processus politique. Cela exige de la communauté internationale et du Conseil de sécurité qu'ils assument leurs responsabilités, prennent des mesures fermes contre cette dangereuse escalade et mettent un terme à ces menaces et à ces actes terroristes, qui visent à prolonger le conflit au Yémen et menacent la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous

invitons la communauté internationale à trouver une approche réaliste pour traiter avec les milices houthistes en passant de la condamnation de ces actes terroristes à une action collective pour faire face aux menaces terroristes en désignant les milices houthistes comme groupe terroriste, celles-ci ayant démontré leur nature agressive et terroriste, qui fait peser une menace sur la paix au Yémen, dans la région et dans le monde.

Le Gouvernement yéménite prévient que les attaques terroristes contre les installations et les infrastructures économiques entraveront ses efforts, détruiront les fondements de l'économie nationale et les capacités du peuple yéménite, exacerberont la crise humanitaire déjà catastrophique et l'empêcheront de payer les salaires des fonctionnaires et de remplir son obligation de fournir des services de base à ses citoyens, tout en torpillant les efforts de paix. À cet égard, nous saluons le rôle joué par l'Envoyé spécial et son équipe pour instaurer la paix et la stabilité au Yémen, et soulignons combien il importe que la communauté internationale et le Conseil accentuent leur pression sur ces milices afin qu'elles apportent un concours constructif aux efforts de paix et placent les intérêts du peuple yéménite, au-dessus de ceux des chefs de milice et des partisans du régime iranien.

Les milices houthistes ont causé la mort d'environ un demi-million de Yéménites, dont des femmes et des enfants, déplacé environ 5 millions d'autres personnes à l'intérieur du pays et vers d'autres pays et continents, et posé des millions de mines, d'engins et d'autres explosifs interdits au niveau international. Comme les membres l'ont entendu, 170 tonnes d'explosifs et de matières explosives envoyées par le régime iranien aux houthistes ont été saisies. Ces milices ont contraint des milliers d'enfants et de jeunes à devenir des soldats et les ont envoyés mourir dans des fours crématoires, commencé à effacer l'identité nationale yéménite, réduit à néant les droits et les acquis sociaux et éliminé le climat de coexistence et de pluralisme qui a prévalu au Yémen tout au long de l'histoire. En outre, plus de 80 % de la population attend aujourd'hui de recevoir l'aide des organismes humanitaires en raison de l'intransigeance des milices houthistes et de leur rejet de l'ensemble des efforts et des initiatives visant à instaurer la paix, à mettre fin à la guerre et à mettre un terme aux souffrances humaines catastrophiques.

En application des directives du Conseil présidentiel, le Gouvernement yéménite a approuvé l'élaboration d'une stratégie selon des mécanismes bien étudiés qui regroupent les volets juridique et économique et garantissent que la décision de désigner les milices houthistes

groupe terroriste ne compromet pas les activités commerciales et le secteur privé, ainsi que la circulation fluide des produits alimentaires. Il travaille également à la mise en œuvre d'un certain nombre de réformes dans le domaine du renforcement des institutions et des services, de la lutte contre la corruption et de la protection des droits et des libertés, notamment en permettant aux organes judiciaires et de contrôle de jouer leur rôle, en plus d'évaluer le niveau de mise en œuvre du plan de réformes économiques, financières et administratives, de stimuler la performance des institutions de l'État, et de s'employer à accélérer la mise en œuvre de toutes ces réformes de manière à ce qu'elles soient bénéfiques à l'économie nationale et à l'action du Gouvernement au cours de cette étape, ainsi que de fixer les priorités en fonction des besoins urgents et d'alléger les souffrances des citoyens.

Nous saluons le rôle de nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis et les efforts constants qu'ils déploient pour soulager les souffrances des Yéménites, ainsi que la réponse des deux pays frères aux besoins de développement qui se traduira par la mise en œuvre de plusieurs projets vitaux, en plus de l'amélioration espérée de la valeur de la monnaie nationale et des conditions économiques. Nous apprécions également à sa juste valeur le soutien apporté par les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni pour renforcer le compte de la Banque centrale du Yémen à hauteur de 300 millions de dollars provenant des droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international, une mesure qui permettra d'appuyer la monnaie nationale, de poursuivre l'importation de produits alimentaires et d'améliorer les conditions de vie.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite réaffirme son plein appui au plan conçu par l'ONU pour régler la situation du pétrolier *FSO SAFER*, en vue d'éviter une catastrophe écologique, humanitaire et économique. Nous appelons à une transition rapide vers la mise en œuvre du plan, et nous nous prenons note avec satisfaction de l'annonce par l'ONU du début des travaux nécessaires pour vider le pétrolier durant le premier trimestre 2023. Nous insistons sur la nécessité de maintenir la pression sur les milices houthistes afin de les empêcher de continuer d'instrumentaliser ce dossier et de l'utiliser comme une arme de chantage politique.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Arabie saoudite.

M. Alwasil (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier sincèrement l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la

communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Reena Ghelani, de leurs exposés et des efforts concrets qu'ils déploient pour promouvoir la paix et la sécurité au Yémen et atténuer les souffrances humaines du peuple yéménite frère. Le Royaume d'Arabie saoudite réaffirme sa position ferme et inébranlable de soutien aux efforts politiques de l'ONU, menés par M. Hans Grundberg, et aux efforts humanitaires, incarnés par M. Martin Griffiths, ainsi qu'à tous les travailleurs humanitaires. Le Royaume ne ménagera aucun effort pour appuyer l'action menée par l'ONU en vue d'instaurer la sécurité et la paix au Yémen.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter de la crise yéménite après le refus des milices houthistes de prolonger l'accord de trêve, alors que l'ensemble de la communauté internationale observe en silence les conditions précaires et difficiles avec lesquelles le Yémen est aux prises, ainsi que leurs conséquences désastreuses sur les citoyens yéménites, la sécurité de la région, la sécurité de la navigation et les voies maritimes régionales et internationales, ce qui exige que le Conseil de sécurité examine la situation qui règne actuellement au Yémen en toute transparence et objectivité. Nous nous réunissons de nouveau, après notre dernière séance tenue le 14 novembre, pour discuter des conséquences de l'évolution préoccupante des conditions de sécurité et de la situation politique, qui laisse présager une aggravation de l'instabilité et de l'insécurité au Yémen et dans la région. Nous avons tous été témoins de la reprise des actes terroristes des milices houthistes qui ont pris pour cible le port de Dabba dans la province du Hadramout, les ports maritimes de Qanaa et de Nashima, dans la province de Chaboua, ainsi que les camps de réfugiés dans la ville de Mareb, en plus de l'exploitation des ports yéménites, à savoir Hodeïda et Ras Issa, pour perpétuer le transfert illicite d'armes, de munitions et de produits de contrebande aux milices houthistes, et l'entrée clandestine d'experts militaires des pays voisins et de terroristes internationaux de certains pays de la région qui appuient ces milices. La marine des États-Unis a saisi à la mi-novembre des matières explosives contrevenant aux résolutions internationales sur la question, notamment les résolutions 2624 (2022) et 2216 (2015).

Les milices houthistes exigent toujours que les conditions suivantes soient remplies pour que la trêve soit prolongée.

Premièrement, la Coalition arabe en appui à la légitimité au Yémen doit payer les salaires de leurs combattants hors-la-loi qui commettent des crimes

humanitaires contre le peuple yéménite, et deuxièmement, ces salaires doivent être payés en dollars des États-Unis, et non dans la monnaie locale.

En violation flagrante de l'accord de trêve, ces milices refusent toujours de déposer les recettes provenant des ports de Hodeïda à la Banque centrale du Yémen, conformément au premier accord de trêve. Les groupes houthistes utilisent actuellement les recettes provenant de ces ports pour financer leurs opérations militaires au Yémen. Ils continuent également d'imposer un blocus à la ville de Taëz, dont la situation humanitaire est désastreuse, alors que la communauté internationale n'a pas conscience de la catastrophe humanitaire qui y sévit.

En outre, les milices houthistes privent les Yéménites dans les zones qu'ils ne contrôlent pas de leurs moyens de subsistance en ciblant l'exportation de ressources naturelles, qui permet de payer les salaires des enseignants et des employés des secteurs public et de la santé. Les attaques contre les navires commerciaux et pétroliers dans tous les ports contrôlés par le Gouvernement légitime constituent donc des actes criminels qui visent à appauvrir et affamer le peuple yéménite. Par ces mesures, les milices terroristes prennent le peuple yéménite en otage, contrôlent son destin et exposent des générations entières de Yéménites au danger des guerres et des conflits armés, tout en faisant primer leurs intérêts idéologiques extrémistes sur toute autre considération.

Comme la communauté internationale le sait, le Royaume d'Arabie saoudite est l'un des principaux donateurs au peuple yéménite frère. Mon pays continuera de soutenir le peuple yéménite aux côtés des partenaires régionaux et internationaux du Yémen. Dans le même temps, nous sommes conscients de l'ampleur des défis humanitaires et de sécurité au Yémen, notamment en ce qui concerne les mécanismes de distribution de l'aide humanitaire. Nous devons donc tous réfléchir aux voies et moyens de faire face plus efficacement à la crise humanitaire et d'élaborer des plans d'intervention humanitaire qui répondent au mieux à la situation actuelle sur le terrain.

Nous devons également empêcher les milices houthistes de contrôler et détourner l'aide humanitaire, et d'en priver ainsi les personnes dans le besoin. La vérité doit être dite à la communauté internationale, à savoir les milices houthistes continuent de s'ingérer dans la distribution de l'aide humanitaire par le biais de leur branche humanitaire, le prétendu conseil suprême de la direction et de la coordination des affaires humanitaires. Nous estimons que cet organe est le premier

responsable de l'exacerbation de la crise humanitaire au Yémen. Nous appelons à promouvoir l'indépendance de l'action humanitaire, sans aucune influence ni ingérence de cet organe inhumain.

Par ailleurs, il convient de souligner que l'Accord de Stockholm traverse une véritable crise qui doit susciter l'attention du Conseil de sécurité. Les milices houthistes contrôlent tous les ports de Hodeïda, qu'elles ont truffés de mines marines et utilisent à des fins militaires. Ces ports sont devenus une plaque tournante pour la contrebande d'armes et de matières interdites à l'échelle internationale et pour l'introduction clandestine de terroristes et de personnes recherchées au niveau international, en l'absence de tout mécanisme d'inspection international. La question est ici de savoir si le silence international face à ces violations rend service au peuple yéménite.

Les milices houthistes renient les obligations qu'elles ont contractées auprès de l'Envoyé spécial des Nations Unies dans le contexte du premier accord de trêve, et nous sommes tous témoins de leur intransigeance et de leur refus d'examiner la moindre proposition visant à prolonger la trêve ou à parvenir à un règlement pacifique et durable de la crise yéménite. Malheureusement, nous constatons également que certaines parties internationales ferment les yeux sur les violations commises par les milices houthistes. Nous condamnons ceux qui justifient ces pratiques odieuses et soutiennent des milices qui adoptent des idéologies obscures.

Enfin, la situation actuelle est extrêmement grave et menace de s'effondrer à tout moment. Il semble ne pas

exister de stratégie ou de vision internationale efficace qui contraindrait les milices houthistes à se désarmer et à participer aux efforts visant à parvenir à un règlement pacifique définitif de la crise yéménite.

La détérioration des conditions de sécurité et de la situation humanitaire au Yémen aura des conséquences sur l'ensemble de la région. La classification des milices houthistes en tant que groupe terroriste est une question d'une urgence absolue, car les agissements de ces milices et leurs pratiques illégales justifient une telle mesure. Cela est particulièrement vrai à la lumière de l'échec des négociations et des efforts pacifiques engagés ces dernières années en vue de parvenir à des résultats tangibles. La communauté internationale doit rejeter catégoriquement les activités terroristes menées au moyen de missiles balistiques et de drones pour cibler les Yéménites, les États voisins et les navires commerciaux et pétroliers.

Pour terminer, nous réaffirmons dans cette salle que le Royaume d'Arabie saoudite n'hésitera pas à se défendre et répondra fermement à toute menace contre sa sécurité nationale ou celle des pays du Golfe ou de la Coalition.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 45.